

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
SAINT-GERVAIS/BRAZZA DU 4 DECEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Saint-Gervais/Brazza s'est tenue le 4 décembre 2018, à 19h00, au Silex.

Etaient présents**Guy FERREZ**

Maire d'Auxerre

Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Maud NAVARRE**

Élue référent en charge du quartier

Sophie BILLON

Présidente du Conseil de quartier

Jean Pierre WILZIUS

Représentant à la Commission de quartiers

Patrick LAURIN

Suppléant à la Commission de quartiers

Hugues LOUIS

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Valérie ANTIER

Membre du Conseil de quartier

Delphine ANGELVIN

Membre du Conseil de quartier

Denis HERSANT

Membre du Conseil de quartier

Absente excusée**Isabelle KEKAMPOB**

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 76 habitants.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Election des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers. Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique, sur des sujets qui peuvent intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...).

Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire. Le quartier Saint-Gervais/Brazza est rattaché au nouvel équipement Rive-Droite/Saint Gervais/Brazza regroupant les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social qui travaillent sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication à disposition à présent.

Guy Paris rappelle le rôle de l'élu référent délégué à chaque Conseil de quartier. Maud Navarre, pour le quartier Saint-Gervais/Brazza, tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville.

Guy Paris indique que cette Assemblée est élective et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil de quartier soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "*Allô Mairie*" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 341 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole à la présidente.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

Sophie Billon accueille et remercie également les habitants venus nombreux. Elle présente chaque membre qui a constitué ce Conseil de quartier pendant deux ans.

Elle souligne, tout comme Guy Paris, le travail effectué par le service "*Allô Mairie*" qui est très réactif.

L'équipe du Conseil de quartier travaille à mettre en valeur le côté rive droite de l'Yonne. A cet effet, tous militent pour participer aux réunions de travail sur le réaménagement du port de plaisance et plus globalement sur le nouvel agencement de cette rive qui offre de très belles vues sur le patrimoine de la Ville.

Elle donne la parole aux membres du Conseil de quartier.

Patrick Laurin indique que le Conseil de quartier s'est réuni 3 fois et que des habitants du quartier sont venus exposer leur problématique, voir comment se déroule une réunion. Il évoque également les différentes commissions auxquelles sont invités les membres des Conseils de quartiers, dont la Commission des quartiers au cours de laquelle les Conseils présentent des projets chiffrés soumis au vote pour réalisation.

Jean Pierre Wilzius évoque les manifestations :

- Le traditionnel vide-greniers (rue Etienne-Dolet et parc Roscoff) qui a regroupé de très nombreux exposants et reste un événement important. Il remercie les bénévoles sans qui cette animation gratuite ne pourrait se faire. D'ailleurs, toutes les personnes souhaitant apporter leur aide seront les bienvenues.

- Le concours des maisons fleuries, bien suivi également.

- Le World Clean'Up Day, organisé par la Jeune Chambre Economique. La rive droite de l'Yonne avait été sélectionnée pour Auxerre. Les membres du Conseil de quartier se sont inscrits dans cette dynamique. Le bilan de collecte était impressionnant et pousse à la réflexion.

Delphine Engelvin récapitule les dossiers et projets sur lesquels le Conseil de quartier a été actif ou moteur :

- La mise en sens unique de la rue Charles-Peguy ;
- Les déambulations, avec la Direction Cadre de Vie, afin de relever les dysfonctionnements ou les améliorations à apporter, ce qui permet une prise en compte rapide.
- La rencontre avec l'Office du Tourisme pour faire le point sur le projet du port de plaisance, où l'intérêt a été confirmé et suggéré de prolonger la promenade touristique "Cadet-Roussel".
- Le renforcement des liens avec les partenaires existants sur le quartier.
- L'idée d'aménager le terrain se situant au début de la rue Jules-Guillier, à la sortie du rond-point Lamartine, pour en faire un petit parc et apporter davantage de nature en Ville.

Sophie Billon reprend la parole. L'année 2018 a été riche et forte, les efforts ne seront pas relâchés en 2019. Elle espère que nombreux seront ceux qui souhaiteront les rejoindre. Elle évoque l'importance de la vie sociale sur ce quartier nanti d'entreprises et de commerces multiples, tout un potentiel qu'il faut prendre en compte et associer aux actions, dans ce quartier qui évolue.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire salue l'assemblée qu'il a plaisir à recevoir. Il remercie le travail du Conseil de quartier qu'il souligne faire preuve d'actions collectives et d'intelligence dans l'approche des projets.

Dès à présent, il apporte des informations sur l'aménagement du port de plaisance et réaffirme la participation des membres du Conseil de quartier. Ce projet regroupe un nombre important de partenaires. Un cabinet sera retenu pour les assister à construire la programmation, au 1^{er} trimestre 2019. Ensuite, un concours d'architecte/urbaniste/paysagiste sera lancé.

Ce quartier est un secteur en mutation et en développement. Concernant les bâtiments ex-Sernam, une discussion est en cours avec la SNCF afin que la Ville puisse acquérir ces friches ferroviaires.

Concernant l'ancienne brocante, ce site a été acheté par un partenaire privé. Il lui incombe d'en empêcher l'accès. La Ville ne peut intervenir car la propriété privée est un espace sacré en France. Mais, ce terrain est occupé régulièrement de façon illicite. Comment faire pour en déloger les occupants ? Premièrement, il faut un constat d'huissier qui introduit une demande au Tribunal. Celui-ci donne réponse positive ou négative d'expulser. Si la réponse est positive, l'huissier peut demander aux occupants de partir. S'ils ne sont pas d'accord, l'huissier doit alors demander le concours des forces de l'Ordre après aval du Préfet. Il s'agit donc d'une procédure longue et compliquée. Quel sera alors le devenir de cet espace ? Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire récemment et lui a demandé de déposer un permis de démolir, ce qu'il a fait. Ce propriétaire a un projet de constructions. Tous espèrent une fin rapide.

Autre point évoqué, la propriété qui se trouve à l'angle de la rue du Maréchal-Juin et de l'avenue qui descend vers la gare. Ce même propriétaire a aussi un projet d'aménagement. L'activité va donc se développer sur ce secteur. Il faudra travailler ensemble, compte-tenu de tous ces projets, pour trouver et mettre en place un plan optimal de conditions de circulation, en y intégrant la véloroute.

Maud Navarre explique que l'arrivée de la véloroute se fera vers Auxerrexpo début 2019 et se poursuivra jusqu'à la passerelle de la Coulée Verte au premier semestre 2019, pour rejoindre l'Arbre Sec.

Monsieur le Maire donne la parole aux habitants.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
<p>Nous habitons avenue Bourbotte (à l'angle avec la rue Thomas-Ancel), quand pensez-vous refaire la partie qui n'a pas été reprise ? Il n'y a pratiquement pas de stationnement et la chaussée est en très mauvaise état.</p> <p>De plus, lorsque les pluies sont fortes, des flaques d'eau assez importantes se forment et l'eau descend jusqu'à nos garages.</p> <p>Toujours à ce même carrefour, la vitesse est excessive et nombreux sont ceux qui coupent le virage. Est-il possible d'inverser le sens interdit dans cette rue ? Est-il possible d'interdire cette route aux gros tonnages ?</p>	<p>Cette rue n'est pas prévue dans le programme 2019, mais il n'est pas totalement arrêté. Il faut établir des priorités.</p> <p>Je demande à la Direction Cadre de Vie de venir vous rencontrer sur place, pour trouver des solutions.</p> <p>Je prends note de vos demandes qu'il faudra étudier.</p>
<p>Je suis habitante de la rue François-Guilliet et nous avons le même problème. Les camions se garent sur le trottoir qui vient d'être refait ou sur la chaussée le temps de décharger les véhicules au garage. J'ai appelé le directeur du garage pour lui expliquer et demander que cela cesse. Il m'a répondu qu'il n'était pas l'employeur des chauffeurs. La vitesse est excessive, cette rue manque de sécurité.</p> <p>Je tiens à vous remercier d'avoir fait le nécessaire pour les poteaux qui étaient fortement dégradés et qui ont été changés.</p> <p>Nous nous promenons souvent le long de l'Yonne jusqu'au centre de secours. Ce cheminement est très beau mais très sale. Il est assez mal fréquenté.</p>	<p>Il faut que nous nous occupions des problèmes d'insécurité liés au stationnement illicite et dangereux de ces camions. La circulation est intense, la visibilité aux carrefours est primordiale, elle doit être dégagée.</p>
<p>Pourquoi a-t-on fermé l'agence postale ?</p> <p>Un autre habitant indique qu'il est compliqué voir impossible de se garer rue du Pont et que cette agence étant très petite, le public attend dehors sur le trottoir.</p>	<p>La Ville n'a pas été consultée. Il s'agit là de la rationalisation de la demande, par la Poste. Il y a une agence rue du Pont.</p>
<p>La rue Héric a été mise en sens unique et cela est parfait mais, les panneaux sont trop hauts, on ne les voit pas. Un camion, venant de la rue Bourbotte, est parti en contre sens. Il y a eu des "incidents".</p>	<p>Maud Navarre indique avoir été informée de cette demande et l'avoir transmise à la Direction concernée qui va prendre en compte ce problème et donner satisfaction.</p>
<p>Habitant la rue Krüger, je vous demande quand elle sera refaite ?</p>	<p>Comme je l'indiquais pour la rue Bourbotte, nous établissons des priorités. Un budget conséquent est attribué chaque année à la réfection des chaussées et des trottoirs. Je reconnais que cette rue est en mauvais état.</p>

<p>Le mercredi, il y a un vrai problème de circulation et de stationnement au niveau du gymnase, rue de Laborde, donc un problème de sécurité. Les parents se garent sur le trottoir, les enfants ouvrent les portières côté rue, traversent en courant pour rejoindre l'équipement. Ce stationnement anarchique bloque la circulation en particulier si des services de secours devaient intervenir en urgence. Les enfants qui pratiquent sont petits, il y a peu d'éclairage public, les automobilistes ne les voient pas. Il est temps d'assurer leur sécurité. Je me suis renseignée, le gymnase est géré par le Conseil Régional. Lors de certaines manifestations sportives, les grilles sont ouvertes permettant le stationnement dans l'enceinte. Ne serait-il pas possible de les ouvrir le mercredi après-midi ? Cela me paraît simple.</p>	<p>Je pense que, lorsque l'on est parent, il faut être responsable. Je mandate les services pour vérifier s'il y a nécessité de renforcer l'éclairage public. Je me rapproche du Conseil Régional afin d'organiser l'ouverture des grilles le mercredi mais, la décision finale ne m'appartient pas.</p>
<p>Je suis une habitante de la rue Etienne-Dolet depuis juillet 2018. J'ai été effarée de la vitesse des véhicules dans cette rue. J'ai contacté la Direction Cadre de Vie. Des contrôles de police ont été effectués. Un stop a été posé, cassant la vitesse, je vous en remercie. On parle d'incivilités, mais les conducteurs qui veulent aller vite, vont vite. J'ai vraiment eu peur pour mes enfants, ainsi que mes voisins qui sont également parents. Je pense qu'il faut consacrer une bonne partie du budget dans les voiries.</p>	<p>La réfection des voiries est une chose, la sécurité une autre. Sur le point de la sécurité, l'automobiliste oublie rapidement, au volant, qu'il est souvent piéton. J'investis, chaque année, dans l'amélioration et la réfection des voiries. Mais il est aussi important de développer la culture, l'éducation, le sport, ... Je ne peux pas opposer ces secteurs. Je vous propose qu'une étude soit menée et des solutions trouvées pour limiter la vitesse, du panneau stop au rond point Lamartine.</p>
<p>Nous habitons rue du Prés-Coulons et nous avons beaucoup de soucis avec notre voisin. Cet été, il a arrosé notre jardin avec un produit qui a fait mourir toute la végétation. Nous avons déposé plainte. Nous ne sommes pas tranquilles. Son jardin est une vraie déchetterie, il est locataire.</p>	<p>Malheureusement, il s'agit d'un domaine privé mais, cette situation n'est pas normale, je vous comprends. Si vous les connaissez, vous me transmettez les coordonnées du propriétaire. Je peux demander à la Direction du Développement Durable de venir constater l'insalubrité et inviter le propriétaire à rappeler ses obligations au locataire.</p>
<p>J'habite avenue Jean-Jaurès et je voudrais savoir pourquoi le monument Crochot est en si mauvais état depuis si longtemps. Le soir, je suis témoin d'une vitesse excessive rue Brazza. Après avoir passé le ralentisseur devant l'école, beaucoup foncent jusqu'au rond-point. Est-il possible de rajouter un ralentisseur ? <i>Réactions de l'assistance qui ne le souhaite pas.</i></p>	<p>C'est une propriété privée. C'est dommage, c'est un beau monument mais je ne peux rien faire. Je sais que c'est une réalité, mais multiplier les ralentisseurs n'est pas une bonne solution. Il faut modifier le comportement des ces automobilistes qui donnent une mauvaise image et ne respectent pas les règles.</p>
<p>Depuis que l'enseigne de restauration rapide, avenue Gambetta, a ouvert, les trottoirs sont jonchés de déchets.</p>	<p>Une convention avait été passée avec un autre distributeur de restauration rapide qui les obligeait à nettoyer.</p>

<p>Ce constat est repris par d'autres habitants qui demandent la pose de corbeilles supplémentaires.</p>	<p>Je vois pour en faire de même avec cette enseigne. La salubrité est un gros problème lié à ce genre de consommation. Il faut éduquer les enfants au lieu de donner le mauvais exemple.</p>
<p>J'habite le quartier depuis 35 ans, j'ai déménagé plusieurs fois, je suis maintenant avenue de la Tournelle. Je vous remercie car les trottoirs ont été refaits et c'est agréable. Je confirme que dans ce quartier, les flux de circulations sont une source de stress permanente : comportements irresponsables, pollution, bruits. Je pense que vous pourrez mettre tout le mobilier urbain existant et faire tous les aménagements possibles, certains ne comprendront jamais.</p>	<p>Effectivement, vos remarques sont pertinentes, tous les maires sont confrontés à ces incivilités. La règle est de rappeler qu'il y en a. C'est un véritable problème de société. Il faut respecter les règles pour bien vivre ensemble et l'on revient sur le volet de l'éducation. Il faut que la puissance publique s'y substitue en permanence mais cela a des limites. D'où l'intérêt aussi de ces assemblées car je crois beaucoup à la "pression" sociale. Pour verbaliser le bruit, l'oreille ne suffit pas, il faut constater l'intensité avec un sonomètre. Ce manque de souplesse est pénalisant.</p>
<p>Des parkings ont été aménagés mais on ne leur a pas donné une petite compensation en verdure, avec des arbres, des arbustes. Ces endroits sont tristes, bétonnés, donnent un sentiment d'abandon.</p>	<p>Je suis d'accord avec vous. D'ailleurs, ce secteur fera partie de l'aménagement du port. Nous avons décidé de lutter contre les îlots de chaleur que vous évoquez et de, systématiquement, créer des îlots de fraîcheur en plantant des arbres.</p>
<p>Concernant l'enseigne de grande surface, lorsqu'elle a été agrandie et le parking aussi, je pensais qu'il y avait obligation de planter des arbres.</p>	<p>Il faut que je vérifie les engagements qui avaient été pris à l'époque avec l'ancienne équipe municipale. Je suis bien en accord avec vos propos.</p>
<p>Quel périmètre est concerné par l'aménagement du Port ?</p>	<p>Le projet s'étendra du pont Paul-Bert au parc Roscoff mais, j'ai demandé l'extension jusqu'à l'ancienne ocrerie, pour développer le stationnement entre autre.</p>
<p>Quel avenir pour le Tiers Lieu ?</p>	<p>Le Tiers Lieu va déménager, nous pressentons des espaces sur le site des Montardoins.</p>
<p>Il y a deux ans maintenant, l'avenue Jean-Jaurès a été en partie aménagée. Y aura-t-il une suite et quand ?</p>	<p>Oui, les aménagements vont se poursuivre mais il faut travailler sur l'assainissement d'abord.</p>
<p>Un séminaire concernant la démocratie de proximité s'est déroulé dernièrement. Je souhaite savoir si des pistes de travail ont été dégagées ? La réflexion va-t-elle se poursuivre avec les nouveaux membres en 2019 ?</p>	<p>Effectivement, ce séminaire représente les prémices de nouvelles méthodes de réflexion et de travail, intégrant les nouvelles technologies, pour les Conseils de quartiers.</p>
<p>Je voudrais savoir pourquoi les deux arrêts de bus, avenue Jean Jaurès, ont été supprimés ? C'est pénalisant pour les personnes qui n'ont pas de voitures.</p>	<p>Je suis en réunions de travail régulières avec le prestataire. Certains arrêts supprimés seront remis en place, des tronçons de lignes seront modifiés pour éviter des situations telles que vous les indiquez.</p>

<p>J'habite rue Etienne-Dolet et je tiens à vous féliciter d'avoir installé le stop près du bar "Le Dolet". Je veux aussi vous féliciter pour la réactivité du service "Allô Mairie" à qui j'ai fait appel à plusieurs reprises.</p> <p>Je souhaite vous signaler un petit souci de stationnement au niveau de la passerelle. Lorsqu'on est piéton, au niveau du parc Roscoff, des voitures stationnent au pied nous obligeant à les contourner et, lorsqu'il pleut, il y a d'énormes flaques d'eau qui se forment nous contraignant de prendre un bain de pied. Serait-il possible d'aménager un passage ?</p>	<p>Il faut que l'on neutralise cet espace qui n'est pas du stationnement et faire le nécessaire pour éviter la formation des flaques.</p>
<p>Les gens du voyage stationnent sur un terrain, rue de l'Ile aux Plaisirs, qui appartient au Directeur de la grande surface. Il a refusé de porter plainte pour occupation illicite. Il a suggéré que les habitants engagent une action envers la Mairie.</p> <p>Le ramassage des corbeilles doit être programmé plus souvent près du Silex. De plus, leur taille ne permet pas d'y mettre les emballages de restauration, les gens les mettent par terre.</p> <p>Les voitures arrivent trop vite de l'IUT. Pourquoi ne pas mettre un stop en bas de la rue des Boutisses ?</p> <p>Le stop rue Etienne-Dolet est parfait mais, il n'y a pas de visibilité à gauche car les voitures sont garées sur le trottoir.</p>	<p>Je sais que cette situation est problématique pour les riverains. Nous sommes souvent en relation avec le Directeur mais, une fois de plus, il s'agit d'une propriété privée.</p> <p>Je fais vérifier le cadencement des ramassages et en rajouter si nécessaire.</p> <p>Nous allons apporter des corrections pour optimiser la visibilité. Il faut vraiment travailler, avec le Conseil de quartier, sur un plan global de circulation.</p>
<p>J'habite rue de la Plainte-Saint-Martin. J'ai deux doléances à présenter. L'une concerne le stationnement rue Jean-Jaurès, vous y avez déjà répondu en partie. Les piétons doivent slalomer entre les voitures garées sur le trottoir et passer sur la chaussée, y compris avec des jeunes enfants, des poussettes, ou les personnes à mobilité réduite.</p> <p>L'autre concerne le flux de circulation dans cette rue très étroite, elle relie l'avenue Jean-Mermoz et la rue du Moulin du Président, avec un Z au milieu et une haie. Nous avons plusieurs fois demandé à ce que cette rue soit en sens unique. Il y a eu des accidents et les voitures sont esquinées.</p>	<p>Votre demande est actée. Il faut savoir dans quel sens se fera la circulation.</p>
<p>Pouvez-vous solliciter la Police Nationale pour faire des contrôles de vitesse ?</p>	<p>Je peux vous assurer qu'il y en a énormément, presque journalièrement sur Auxerre.</p>
<p>Devant le 39 avenue Jean-Jaurès, une place de stationnement a été supprimée mais, deux potelets gênent pour rentrer chez moi.</p>	<p>Les deux potelets empêchent le stationnement pour assurer la bonne visibilité au stop. Toutefois, la Direction Cadre de Vie va venir se rendre compte et, si cela est possible, envisager autre chose.</p>

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Six membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Quatre habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote. Il est ainsi composé :

Sophie BILLON
Jean Pierre WILZIUS
Patrick LAURIN
Hugues LOUIS
Denis HERSANT
Delphine ENGELVIN
Céline GROS
Karim CHEBEL
Philippe DEJEU
Nelly DUFUS

Valérie ANTIER (invitée permanente).

L'Assemblée de quartier se termine à 21h30.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,



Guy PARIS